

Au service du grand-âge, le CIAS Terres de Montaigu recrute

1 IDE Directeur adjoint coordinateur des soins en EHPAD multisite – f/h

Poste permanent à temps complet, de catégorie A

Par voie statutaire ou voie contractuelle, à pourvoir au 1^{er} octobre 2024

Une communauté d'agglomération, audacieuse, ambitieuse et innovante.

Premier bassin industriel de Vendée et engagé pour une croissance durable.

Terres de Montaigu, labellisée *Territoire d'industrie*, a le **plus faible taux de chômage de France**. Il considère que l'emploi est la meilleure des insertions possibles et est fier de contribuer à offrir du travail pour tous. Le taux de pauvreté et le taux d'inégalité y sont ainsi très faibles. Dotée d'un plan climat *Terres d'enARgies*, la communauté d'agglomération entend conjuguer le développement économique avec un meilleur respect de l'environnement.

Bien vieillir sur Terres de Montaigu.

Le CIAS Terres de Montaigu emploie 300 agents et représente un budget annuel de fonctionnement de 20M€. Il gère 375 places médicalisées, non-médicalisées, et spécialisées dans les troubles cognitifs au travers de ses 9 résidences. Il est également tourné vers le maintien à domicile avec des hébergements temporaires, un service de soins à domicile, un service de portage de repas, un accueil de jour, et un Centre de Ressources Territoriales en phase de lancement.

Depuis 10 ans Terres de Montaigu s'est engagé dans une démarche expérimentale d'organisation multipolaire et mixte de ses établissements et services, pour allier proximité, vie à taille humaine, qualité des soins et accessibilité, et pour proposer un parcours complet, diversifié et coordonné pour les personnes en perte d'autonomie, du domicile à l'établissement.

Descriptif du poste.

Sous l'autorité du Directeur Grand Âge, le Directeur Adjoint coordinateur des soins définit avec le médecin coordonnateur la politique de soins et d'accompagnement des résidents, et coordonne son application en binôme avec son homologue Directeur Adjoint coordinateur des soins.

Les deux Directeurs Adjointes encadrent chacun cinq responsables de résidence ou de service, et se partagent en plus le management des professionnels d'appui médico-sociaux (psychologues, ergothérapeute, diététicienne), du pool de remplacement et des équipes multisites.

Ils contribuent au titre des services rendus par les établissements et services du CIAS, à la coordination des parcours des personnes en perte d'autonomie à domicile ou en établissement, sur le territoire.

Vos missions.

En tant que Directeur Adjoint coordinateur des soins et en binôme avec votre homologue, vous :

- Assurerez une cohérence de l'accompagnement des résidents et de leur famille, en pilotant le plan d'amélioration de la qualité des soins en collaboration avec le coordinateur méthode et qualité. Dans ce cadre, vous élaborerez ou mettrez à jour les protocoles (hygiène, nutrition), les processus de soin et les événements indésirables, et procéderez à leur évaluation. Vous serez garant de la gestion des risques (prévention des chutes, des accidents, du risque infectieux, de la maltraitance), de la formation du personnel, et vous vous assurerez de l'établissement des déclarations obligatoires (maltraitance, pharmacovigilance, matériovigilance) ;
- Organisez le travail des infirmiers responsables de résidence et de service, que vous accompagnerez dans leurs missions (encadrement des équipes de terrains, coordination des soins, élaboration des projets de vie et de soins personnalisés, de gestion des fins de vie, ...) ;
- Assurerez le management des équipes d'appui médico-social (ergothérapeute, psychologue et diététicienne) et du pool de remplacement, et des équipes multisites ;
- Veillerez à l'application des processus de fonctionnement, à l'organisation de la mise en œuvre des décisions, tout en préservant la performance et la qualité des services publics rendus et en veillant à la gestion optimisée des ressources. Dans ce cadre, vous accompagnerez les réorganisations utiles et nécessaires ;
- Participerez à l'élaboration du budget et à son suivi ;
- Garantirez le respect des règles en vigueur (Charte, Hygiène...), des droits des résidents, et de la mise en œuvre des bonnes pratiques professionnelles. Vous coordonnerez le recueil de toute demande ou réclamation émanant du

résident et/ou de sa famille, en assurerez le suivi et le traitement selon la gravité du dysfonctionnement ;

- Assurez l'examen des demandes d'admission et coordonnez la commission d'admission. Vous participerez avec votre hiérarchie au développement de la filière gériatrique sur notre territoire ;
- Enfin, vous remplacerez votre homologue en cas d'absence. De la même manière, ce dernier vous remplacera en votre absence. Vous participerez avec vos collègues de l'équipe de coordination aux astreintes de direction.

Profil et aptitudes recherchés.

Pour tenir cette fonction, vous êtes diplômé(e) **IDEC ou cadre infirmier avec une expérience de 5 ans minimum** dans la coordination de personnel soignant. Vous connaissez la législation relative aux politiques en faveur des personnes en situation de dépendance et en perte d'autonomie. Vous êtes à l'aise avec les outils informatiques et les technologies de l'information.

Vous vous inscrirez dans l'esprit du projet « Bien vieillir sur Terres de Montaigu » si vous :

- Êtes sensible aux personnes en situation de dépendance et avez un réel intérêt pour les questions de vieillissement et de lien social, tout en sachant vous distancier émotionnellement,
- Avez l'envie de poursuivre activement l'adaptation, la modernisation des modalités d'accompagnement et des pratiques de soins, et le développement du parcours territorial de l'autonomie,
- Aimez impulser une dynamique d'équipe dans un objectif de qualité de service,
- Savez animer des réseaux de partenaires.

Conditions de travail.

Cadre d'emploi : cadre d'emploi des infirmiers territoriaux et cadres territoriaux de santé, par voie statutaire ou à défaut sous contrat de 3 ans.

Temps de travail : poste à temps plein, sur la base de 37h30 sur 5 jours + 14 RTT. Horaires stables. Astreintes de direction organisées et partagées au sein de l'équipe de coordination. Participations ponctuelles à des réunions en soirées ou des événements le week-end.

Lieu de travail : Hôtel d'agglomération aujourd'hui provisoirement installé rue du Mondial à Montaigu-Vendée et à partir du printemps 2025, avenue Villebois Mareuil dans des locaux entièrement neufs, près de la gare de Montaigu-Vendée. Déplacements dans les résidences sur Terres de Montaigu.

Transport et déplacements : participation employeur de 75% aux frais pour les trajets domicile-travail en transport public. Possibilité d'organiser du covoiturage avec les collaborateurs de la Collectivité via l'application Karos. Défraiement pour les déplacements professionnels intersites.

Rémunération : rémunération statutaire + prime mensuelle (IFSE) et annuelle (CIA), comprise entre 30k€ et 45k€ brut annuel, hors éléments variables, selon ancienneté.

Autres avantages liés au poste : titres restaurant (135€ mensuels avec participation employeur de 50%), contrat de groupe pour la prévoyance avec participation employeur, téléphone portable, nombreux avantages sociaux et prestations via les comités d'entreprises de la fonction publique territoriale (CNAS, FDAS, et COS).

Modalités de recrutement.

Candidatures : adresser CV, lettre de motivation, dernier arrêté de situation et prétentions salariales avant le 04/09/2024 à Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération, 35 avenue Villebois Mareuil – BP 40306 - 85603 MONTAIGU-VENDEE ou par mail à : recrutement@terresdemontaigu.fr - Jury d'entretien le 16/09/2024

Contact : Cécile CORROYER, directrice Grand Age au 02 51 06 32 06

Terres de Montaigu, c'est aussi...

Une situation géographique accessible

Accès facile en train (25 mn de Nantes, de la Roche-sur-Yon) et par les axes routiers (A83 et A87)

Un territoire culturel et sportif

Printemps du Livre, Mondial Football Montaigu, fort tissu associatif, etc.

Des services à la population nombreux et de qualité

170 commerces, gare SNCF, centre hospitalier départemental, collèges, lycées, instituts d'enseignement supérieur, centre aquatique, théâtre, cinéma, conservatoire de musique...